

Le programme comporte une subvention immédiate de 12 millions de dollars accordée sous forme d'aide alimentaire d'urgence à la Pologne. Nous nous attendons à ce que la plus grande partie de cette aide soit expédiée ce mois-ci.

Un fonds de développement économique de 10 millions de dollars à été créé; il permettra de soutenir l'expansion du secteur privé dans les deux pays par l'octroi d'une aide technique et d'une aide à la formation des cadres.

Nous avons également indiqué aux autorités polonaises que nous sommes prêts à ouvrir une ligne d'assurance-crédit renouvelable de 20 millions si un accord est conclu avec le FMI. Une telle ligne de crédit fournira un financement à court terme qui aidera la Pologne à répondre à ses besoins les plus urgents en matière d'importations.

Notre aide ne se limite pas au financement. Pour ce qui est de l'accès aux marchés, le gouvernement du Canada accorde à la Pologne et à la Hongrie, depuis le 1^{er} décembre 1989, les avantages liés à l'application du tarif de préférence général.

Les derniers détails du cadre de fonctionnement du fonds de stabilisation demandé par la Pologne sont actuellement mis au point. Le fonds stimulera la confiance du peuple polonais et de la communauté internationale dans la possibilité de convertir le zloty dans le cadre des mesures de réforme que les autorités polonaises commenceront à mettre en oeuvre au début de l'année prochaine conformément au programme qui sera convenu avec le FMI.

Je suis heureux d'annoncer que le Canada est prêt à verser une contribution de 30 millions de dollars canadiens à ce fonds.

De plus, nous cherchons activement à multiplier nos liens avec la Pologne en matière de commerce et d'investissement. Des séminaires sur l'investissement seront organisés à la mi-janvier dans d'importantes villes canadiennes. À la fin janvier, nous tiendrons la deuxième session de la Commission économique mixte Canada-Pologne. Au printemps, mon collègue le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, M. Mazankowski, dirigera en Pologne une délégation de gens d'affaires qui cherchera à stimuler les investissements canadiens dans ce pays.

Pour la Hongrie, l'accès aux marchés et l'investissement étranger demeurent la clé du succès économique. En plus de l'application du système généralisé de préférences, des sociétés canadiennes discutent actuellement en Hongrie de possibilités d'investissement et de co-entreprises représentant 50 millions de dollars canadiens. Nous savons que d'autres possibilités se présenteront. Les entreprises canadiennes ont joué un rôle très important dans la création du premier fonds d'investissement de la Hongrie, qui a déjà mobilisé plus de 100 millions de dollars canadiens. Nos efforts de coopération technique sont axés sur la création et le maintien d'un secteur privé viable. Nous prévoyons conclure avec la Hongrie et la Pologne des accords en matière d'investissement. Nous négocions actuellement un